

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Laurent Sylvain

<https://www.cadre21.org/membres/506ce413e45c23fa403edff4>

Date d'obtention : 2020-11-06 12:46:27

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

méthode hyper structurée qui encadre clairement nos interventions, il y a peu de doutes lors de l'intervention.

matériel bien expliqué que j'ai à suivre le protocole.

efficacité de l'intervention, il y a aussi une sensibilisation faite aux ados et non juste de la répression...bravo!

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation permet de comprendre exactement le rôle de l'intervenant scolaire, mais aussi le rôle des autres partenaires. Ainsi, je n'aurai plus de doute lors de la prochaine intervention. Les fiches permettront d'encadrer la démarche, c'est hyper précis.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Pour la majorité des élèves, de protéger leur intégrité et leur estime. Il est important que personne dans l'école regarde les photos.

De ne pas faire des interventions répressives, mais de sensibiliser dans la grande majorité des cas.